

## Rapport annuel

au 31 décembre 2024

## **TOCQUEVILLE VIE GENERATION**

Part R, Part I, Part S

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

**CLASSIFICATION** 

N/A

Document public

## **Sommaire**

## **Orientation des placements**

## Rapport de gestion

## **Comptes annuels**

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

## Orientation des placements

#### **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion du Fonds TOCQUEVILLE VIE GENERATION est sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la recherche d'une performance annualisée de 3 % au-delà de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée a posteriori à celle de l'€STR capitalisé plus 3 %. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'€STR est le taux d'intérêt de référence du marché monétaire qui reflète le coût des emprunts au jour le jour appliqué par les banques de la zone euro. Il est calculé par la Banque centrale européenne (BCE) et publié sur le site Internet www.emmi-benchmarks.eu.

L'€STR capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Indexed Swap).

## STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Afin d'atteindre l'objectif de performance, la Société de Gestion, à partir de son analyse macro-économique et du suivi des valorisations des différentes classes d'actifs, mettra en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque du portefeuille.

Le Fonds pourra s'exposer, directement par le biais de titres vifs ou indirectement par le biais d'OPCVM et/ou de FIA, dans la limite maximum de 67 % de son actif net, à des produits de taux libellés en euro (obligations, titres de créance négociables, titres assimilés), dont 15 % maximum de l'actif net en titres spéculatifs (*high yield*) ou non notés, hors obligations convertibles.

Au sein de la poche taux, et dans la limite maximum de 10 % de l'actif net, le Fonds pourra également être investi directement ou indirectement en obligations convertibles, sans contrainte de notation, et en titres participatifs. Le Fonds n'investira pas dans les titres de dette perpétuelle des secteurs banque et assurance. L'exposition aux titres de dette subordonnée, les obligations convertibles contingentes étant exclues, sera par ailleurs limitée à 20 % au maximum de l'actif net du Fonds.

TOCQUEVILLE VIE GENERATION pourra s'exposer dans la limite maximum de 65 % de son actif net aux marchés actions, par des investissements directs ou par le biais d'OPCVM et/ou de FIA.

Le Fonds fera l'objet d'une gestion active et fondamentale basée principalement sur la sélection de valeurs sur un horizon de moyen terme.

Le processus aura pour but de détecter, au sein de l'univers d'investissement, les sociétés présentant les opportunités jugées les meilleures en termes de potentiel de performance ajusté du risque. Cette détection s'opérera à la fois par l'utilisation d'une base de données interne (outil quantitatif) et par les rencontres régulières réalisées par la Société de Gestion avec des analystes financiers externes, ainsi qu'avec les dirigeants des sociétés analysées.

Dans le cadre de son analyse financière, la Société de Gestion examinera en détail les fondamentaux des entreprises afin d'évaluer leur potentiel de développement à moyen terme. Cette analyse portera sur les caractéristiques du secteur d'activité ainsi que sur le positionnement concurrentiel de l'entreprise et ses spécificités (croissance, marges, structure du bilan).

Dans le cadre des investissements actions, la Société de Gestion ne s'imposera aucune restriction en termes de secteurs d'activité et de tailles de capitalisations.

Le Fonds investira notamment, directement, 33 % minimum de son actif net en actions émises par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Les seuils fixés pour définir les PME et ETI concernées seront ceux prévus dans le Code monétaire et financier. Ces seuils seront appréciés à la date d'acquisition des titres. Les titres des entreprises qui franchiront ces seuils pourront être maintenus dans l'actif du fonds et seront considérés comme continuant à relever de la poche PME-ETI du fonds.

Le fonds s'interdit d'investir dans des actions non cotées.

L'exposition aux différents mouvements de marchés d'actions ou de taux se fera à travers des titres vifs, des OPC et des instruments financiers à terme listés.



L'allocation de risque entre les différentes stratégies action, taux et OPC, pourra être gérée de façon dynamique en fonction des anticipations du gérant sur les évolutions des différents marchés.

Dans le cadre de la gestion de TOCQUEVILLE VIE GENERATION, l'exposition aux risques des marchés d'actions et de taux autres que ceux de l'Union européenne sera limitée à 20 % maximum de l'actif net, ceci incluant l'exposition directe ou indirecte aux marchés actions et de taux des pays émergents qui sera limitée à 10 % maximum de l'actif net du FCP.

Par ailleurs, l'exposition au risque de change pour les devises autres que l'euro sera limitée à 20 % maximum de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra recourir, dans la limite maximum de 10 % de son actif net, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque action et/ou au risque de taux.

Le Fonds pourra également recourir aux opérations d'emprunts et de prêts de titres, dans la perspective d'amélioration de la performance.

## **TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS**

#### 1. Actifs (hors dérivés intégrés)

#### Actions

Le Fonds pourra s'exposer, directement ou indirectement, dans la limite maximum de 65 % de son actif net aux marchés actions.

Le Fonds investira directement 33 % minimum de son actif net en actions émises par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Les seuils fixés pour définir les PME et ETI concernées sont ceux qui sont prévus dans le Code monétaire et financier. Ces seuils seront appréciés à la date d'acquisition des titres. Les titres des entreprises qui franchiront ces seuils pourront être maintenus dans l'actif du fonds et seront considérés comme continuant à relever de la poche PME-ETI du Fonds.

Le fonds s'interdit d'investir dans des actions non cotées.

#### ■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra investir, jusqu'à 67 % de son actif net, en émissions du secteur public et du secteur privé (obligations à taux fixes et à taux variables, et/ou indexés et/ou convertibles, EMTN non structurés) de la zone OCDE. Les titres d'États peuvent représenter 30 % maximum de l'actif net du FCP.

Les investissements en instruments du marché monétaire (OPCVM ou FIA, dépôts, BTF, TCN) pourront être utilisés pour ajuster la sensibilité du fonds ou servir de supports d'investissement.

Le FCP est investi principalement dans des titres de catégorie « investment grade », en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titres n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Le FCP pourra également investir sur les obligations non notées ou à caractère spéculatif (maximum 20 %). Les titres non notés devront bénéficier d'une évaluation interne par la Société de Gestion. La Société de Gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre. Elle ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité), pour décider de l'acquisition du titre, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession. Le FCP peut investir jusqu'à 15 % de son actif net en titres spéculatifs et 10 % en obligations convertibles.

Le FCP peut également investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos » ou « Additional Tier 1 ») dans la limite de 10 % de l'actif net. Ce sont des titres hybrides car ils associent des caractéristiques d'obligations et d'actions. Ils sont assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les convertit en actions ordinaires ou réduit leur capital en cas d'évènements déclencheurs généralement définis contractuellement. Ils peuvent présenter un rendement supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques, de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée, remboursée après la dette senior).

Répartition dette privée/publique: la répartition des titres entre dette publique et dette privée est effectuée en fonction des anticipations de la Société de Gestion.

Duration: la duration des titres choisis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale du FCP de -1 à 8.

#### OPCVM et FIA

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10 % de parts ou actions de son actif net en parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et/ou de FIA respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier, y compris des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers ). Ces OPCVM et FIA pourront être de toutes thématiques.

Ces OPCVM et FIA pourront être de toutes thématiques.

Le processus de sélection des OPCVM et des FIA s'effectuera en fonction des anticipations de marché, des couples rendement/risques et de l'objectif du Fonds.

Le FCP peut investir dans des fonds de la Société de Gestion ou d'une société liée.

#### 2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sur marchés réglementés, organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition (positive ou négative) auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures, options de taux et swap de taux: ces instruments seront utilisés notamment afin de couvrir le risque de taux sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres et d'augmenter l'exposition du portefeuille au risque de taux.
- Futures, options sur actions ou indices actions: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions (lié aux investissements dans des titres de créance comportant une exposition aux actions) sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Futures et options sur indices de volatilité.
- Contrat for Difference (« CFD ») ou « Performance Swap » sur actions.
- Futures, options de change et change à terme: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change sur le portefeuille ou de l'exposer. Le risque de change n'a pas vocation à être systématiquement couvert mais sera limité à 20 % de l'actif.
- Swap d'indices sur taux, actions, volatilité et change: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque du portefeuille, ou éventuellement de l'augmenter.
- Swap et options sur indices inflation.
- Dérivés de crédit: Crédit Default Swap (« CDS ») sur entité unique (« single name ») ou sur indice (pour un maximum de 100 % de l'actif net): ces instruments seront utilisés afin de s'exposer de manière provisoire et/ou de se protéger en prenant des positions acheteuses ou vendeuses.

La mise en œuvre de ces stratégies dépend du contexte des marchés financiers et de la valeur des actifs en portefeuille, et a pour but de couvrir le portefeuille contre des risques financiers ou de l'exposer.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 300 % de l'actif (levier brut), 210 % de l'actif (levier net).

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

#### 3. Titres intégrant des dérivés

Afin de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement, le FCP peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des obligations convertibles.

En outre, le fonds peut également investir dans des obligations *callables* et obligations *puttables* dans la limite de 100 % de l'actif net.

#### 4. Dépôts

Néant.

#### 5. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle et temporaire peut exister en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats, etc.) dans la limite de 10 % de l'actif net.

Fonds commun de placement, SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct, soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple: FTSE MTS Global, FTSE MTS 3-5 ans, Iboxx...) et négociables en continu sur un marché réglementé.



#### 6. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

#### Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

#### ■ Nature des interventions l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur le marché en vue d'améliorer la performance du portefeuille, optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

#### Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont les titres éligibles à la stratégie d'investissement (titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire tels que décrits ci-dessus).

#### ■ Niveau d'utilisation envisagée et autorisé

Le FCP pourra procéder à des prises et des mises en pensions livrées à hauteur de 100 % de l'actif net et à des prêtsemprunts de titres à hauteur de 10 % de l'actif net

#### Sélection des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

#### Rémunération

Des informations complémentaires relatives à la rémunération figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

#### 7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net;
   l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de gestion détermine:

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

Les garanties financières reçues en transfert de propriété seront détenues par le dépositaire du Fonds.

#### PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés boursiers.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont:

- Risque de perte en capital: la perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé lors de la souscription. Ce risque est lié au fait que le Fonds n'offre pas de protection ou garantie du capital. De ce fait, le risque existe que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**: le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (taux, actions). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les actions ou les titres de créance les plus performants.
- **Risque de taux**: le degré d'exposition au risque de taux peut atteindre jusqu'à 67 % de l'actif net du Fonds. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité de la partie exposée au risque de taux s'inscrira dans une fourchette de 0 au minimum, à 8 au maximum.
- Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations: l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces actions de petites et moyennes capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP plus importante et plus rapide.
- Risque de contrepartie: il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. Le Fonds peut notamment avoir recours à des opérations de prêts-emprunts de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties exposent le Fonds à un risque de défaillance de l'une d'entre elles, qui peut faire baisser la valeur liquidative du Fonds. Le risque de contrepartie peut être diminué par la mise en place d'éventuelles garanties financières (collatéral) reçues par le Fonds.
- Risque de crédit: ce risque survient notamment lorsqu'un émetteur de titre de créance ne peut faire face à ses échéances, c'est-à-dire au paiement des coupons chaque année et au remboursement du capital à l'échéance. Cette défaillance pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser. Ceci recouvre également le risque de dégradation de la notation de l'émetteur. Par ailleurs, le Fonds peut être exposé directement ou indirectement, jusqu'à 15 % de son actif net, au risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) ou non notés. Le Fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de basse notation. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs (high yield) peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit dans le cadre de la gestion des garanties financières, si la contrepartie des opérations d'emprunt de titres devait faire défaut et que simultanément l'émetteur des garanties reçues déclarait un défaut ou une restructuration sur les titres de créances reçues à titre de garanties.
- Risque actions et de marché: le degré d'exposition au risque actions peut atteindre jusqu'à 65 % de l'actif net du Fonds. La valeur liquidative du Fonds peut donc connaître une volatilité induite par l'investissement d'une partie du portefeuille sur les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de liquidité**: ce risque s'applique essentiellement aux titres dont le volume de transaction est faible et pour lesquels il est donc plus difficile de trouver à tout instant un acheteur/vendeur à un prix raisonnable. Il apparaît particulièrement lors de souscriptions/rachats importants par rapport à la taille du portefeuille. Compte tenu que le Fonds investit directement 33 % minimum de son actif net dans des actions émises par des PME et des ETI, ceci le conduit à être exposé à ce type de risque.
- Risque de durabilité: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.



Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants:

- **Risque de change**: le Fonds est principalement investi sur des produits de taux, des actions et des OPC libellés en euro. La partie investie dans une autre devise que l'euro n'excédera pas 20 % de l'actif net du Fonds. Votre Fonds pourra donc être exposé dans cette limite au risque de change. En cas de baisse de la devise d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque lié à la détention, directe ou indirecte, d'obligations convertibles (dans la limite maximum de 10 % de l'actif net du Fonds): la valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Risque lié aux titres des pays émergents**: le Fonds peut être exposé directement ou indirectement jusqu'à 10 % sur des titres de pays émergents. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Les mouvements de baisse sur ces marchés peuvent donc entraîner une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte. Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

## **DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE**

Supérieure à 5 ans.

8/67

## Rapport de Gestion

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Le 01/04/2024: transfert de la gestion du FCP TOCQUEVILLE VIE GENERATION à la société LBP AM.

#### **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### Conjoncture économique et financière

Au premier trimestre 2024, la politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Le statu quo, largement anticipé, de la Banque centrale européenne et de la Fed a été éclipsé par des spéculations sur leur futur calendrier de baisse des taux directeurs. Alors que les publications des statistiques ont montré que l'inflation ne baissait plus, la Banque centrale européenne a gardé les taux inchangés et a indiqué qu'elle resterait attentive à la progression des salaires et aux tensions géopolitiques. De son côté, la Fed a également fait part de sa volonté d'avoir des indicateurs supplémentaires sur le ralentissement de la hausse des prix pour entamer sa première baisse de taux. Par ailleurs, les conflits au Proche-Orient et les attaques en mer Rouge ont provoqué une forte hausse des prix du transport maritime. En fin de trimestre, les banquiers centraux ont communiqué des projections laissant entrevoir des baisses de taux au mois de juin prochain pour la Fed et la BCE. Ces éléments ont rassuré les investisseurs dont l'appétit pour le risque a augmenté. Du côté de la microéconomie, la saison des résultats a pris fin, et les marchés ont salué des profits dans l'ensemble largement supérieurs aux attentes, notamment pour les grandes entreprises européennes et américaines.

Au cours de deuxième trimestre 2024, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Ces divergences de trajectoire de politique monétaire ont renforcé la volatilité du marché obligataire. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. En fin de trimestre, les investisseurs ont fait face à un regain de stress politique en Europe. La période d'incertitude ouverte en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale a installé un climat de nervosité, et a plombé le CAC 40® et les autres indices européens. L'écart entre le rendement de l'OAT française et celui du Bund allemand s'est fortement accentué. Du côté de la politique monétaire, la BCE a procédé, sans surprise, à une baisse de ses taux directeurs, tout comme ses homologues suisses et canadiennes. Outre-Atlantique, les statistiques ont montré des premiers signes de ralentissement de l'économie américaine, laissant entrevoir que la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dès l'automne.

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par la baisse de l'incertitude politique en France post élections législatives, avec la potentielle formation d'un gouvernement de coalition ou technique. Aux États-Unis, les statistiques économiques du début de l'été ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, ce qui apporté un fort soutien à la prise de risque des investisseurs. Sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa réunion de politique monétaire de juillet. Du côté de la microéconomie, la météo s'est un peu assombrie sur les marchés, avec la saison des résultats des entreprises qui a engendré quelques prises de profits sur certains titres assez chers, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Aux États-Unis, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden, en juillet, ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et ont apporté quelques rotations sectorielles sur les marchés Outre-Atlantique. Au cours du mois d'août, le climat autour des marchés est devenu plus nerveux. La dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis a alimenté la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie, et le spectre du retour de l'inflation sur fond de tensions au Proche-Orient a ajouté son lot d'incertitudes. La perspective d'un changement de politique monétaire au Japon a engendré un débouclage violent des stratégies de portage. Ce cocktail détonnant a fait plonger les marchés d'actions, baisser les rendements obligataires, et augmenter fortement la volatilité. Mais ces sources de stress ont été très rapidement écartées après la publication de statistiques macroéconomiques et microéconomiques porteuses, et après l'intervention du président de la Banque centrale américaine fin août ouvrant la porte à un adoucissement de sa politique monétaire. En septembre, la Fed a ainsi baissé de 0,50 % ses taux directeurs, et fait des projections de baisses de taux substantielles supplémentaires au cours des prochains mois. Cela a été nettement salué en bourse sur les deux rives de l'Atlantique. Du côté de la macroéconomie, l'inflation est restée sous contrôle aux États-Unis et en zone euro. En fin de trimestre, les imposantes mesures prises par Pékin pour soutenir la croissance et relancer le secteur immobilier ont eu pour effet un rebond spectaculaire des marchés chinois, et de manière indirecte une hausse des marchés exposés à la consommation chinoise, comme le luxe en Europe.

Le quatrième trimestre 2024 a été riche en actualité financière et économique. Du côté de la macroéconomie, les statistiques en début de période ont montré que la trajectoire de l'inflation était sous contrôle aux États-Unis et en zone euro, mais la santé des économies mondiales a été plus mitigée, avec des données décevantes en Europe face à une économie américaine toujours vigoureuse. La réunion de la Banque centrale européenne de septembre s'est conclue par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs, ce qui, bien que largement anticipé, a été salué par les investisseurs. L'extension du conflit au Proche-Orient a cependant continué d'inquiéter. Du côté des entreprises, la saison des résultats a globalement rassuré, même si des prises de profits ont ponctué des publications jugées décevantes, notamment dans les secteurs du luxe et de l'automobile. Mais c'est surtout l'issue incertaine, à quelques jours du scrutin, de l'élection présidentielle américaine qui a alimenté la volatilité sur la période, ce qui s'est reflété par de fortes tensions sur le marché obligataire américain. Dès le début du mois de novembre, l'élection claire et nette de Donald Trump, dont le programme économique devrait engendrer des baisses d'impôts ainsi que la dérégulation dans certains secteurs, a provoqué un fort intérêt pour les entreprises américaines, déjà favorisées par une économie dynamique. À l'inverse, la perspective de nouvelles surtaxes douanières américaines pour les entreprises européennes et chinoises exportatrices a assombri leur parcours boursier. La réunion de la Fed s'est conclue, sans surprise, par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. En Chine, les nouvelles mesures annoncées par les autorités ont déçu les investisseurs du fait de l'absence de plan de relance de la consommation. Du côté de la géopolitique, l'extension de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a continué d'inquiéter, alors que des pourparlers de trêve au Proche-Orient ont eu tendance à rassurer les marchés. Lors du dernier mois de l'année, les marchés ont continué de s'ajuster à l'élection de Donald Trump et ses déclarations laissant entrevoir de nouveaux conflits commerciaux. Du côté de la politique monétaire, les dernières réunions de l'année de la Banque centrale européenne et de la Fed se sont conclues par une nouvelle baisse de 0,25 % de leurs taux directeurs. Mais la Banque centrale américaine a refroidi les marchés après ses déclarations quant au fait que le rythme des baisses de 2025 serait bien moins accommodant qu'anticipé, alors même que l'inflation ne baisse plus assez aux États-Unis, et que l'application du programme du président américain fraîchement élu pourrait être assez inflationniste. Le scepticisme autour de la situation politique en France et en Allemagne a soutenu le manque de visibilité. Et de manière générale, l'incertitude macroéconomique, géopolitique et fiscale n'a pas contribué à raviver la prise de risque des investisseurs à l'approche de la trêve des confiseurs.

#### Commentaire de gestion

À partir du mois d'avril la poche action a été repensée, conservant toujours un peu plus de 33 % de valeurs compatibles PEA-PME mais en introduisant également quelques grandes valeurs sur lesquelles nous avions des convictions dans les secteurs Aerospace (Safran et Airbus), dans la Consommation Discrétionnaire (LVMH, Michelin et Essilor) ou dans les sociétés financières (AXA et BNP Paribas) par exemple. Nous sommes néanmoins restés sur un niveau bas d'exposition aux actions (autour de 40 %) traduisant notre vue prudente sur les indices. Nous avons conservé ce positionnement sur la majeure partie de l'année, notre vue plus constructive sur les indices se concentrant plutôt sur l'Amérique du Nord, zone qui n'est pas investie par le fonds. Nous avons terminé l'année avec une exposition oscillant toujours autour de 40 %. La poche obligataire a vu son risque être légèrement renforcé en cours d'année, notamment après la reprise de la gestion.

#### **PERFORMANCES**

L'indice de référence est ESTR Capitalisé +300 bp

Performances	Fonds – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	-3,89 %	7,03 %
Sur 3 ans	-12,90 %	17,43 %
Sur 5 ans	1,33 %	23,63 %

Performances	Fonds – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	-3,10 %	7,03 %
Sur 3 ans	-10,79 %	17,43 %
Sur 5 ans	5,41 %	23,63 %

Performances	Fonds – Part S	Indice de référence	
Sur 1 an -3,21 %		7,03 %	
Sur 3 ans	-10,88 %	17,43 %	
Sur 5 ans	5,36 %	23,63 %	

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.



## **RISQUE GLOBAL**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	1268 784,25	1540 468,95	2 809 253,20
DEUTSCHLAND REP 2.300% 15-02-33	396 763,85	_	396 763,85
VOYAGEURS DU MONDE FP EUR	106 185,03	238 434,37	344 619,40
ESKER SA FP EUR	46 890,75	265 657,21	312 547,96
ROBERTET SA FP EUR	229 907,09	11 633,91	241 541,00
QUADIENT SA FP EUR	129 647,37	109 107,81	238 755,18
KAUFMAN & BROAD SA FP EUR	234 012,16	_	234 012,16
CLASQUIN FP EUR	_	229 941,14	229 941,14
WAVESTONE FP EUR	214 380,01	6 756,66	221 136,67
COMPAGNIE DES ALPES FP EUR	109 741,57	111 327,82	221 069,39

#### **EFFET DE LEVIER**

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 200,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- -100,82 % selon la méthode de l'engagement,
- -100,80 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

## CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

# INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

## **OPCVM: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'année sous revue, l'OPC n'a pas eu recours à des produits dérivés.

A fin décembre 2024, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

## PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

#### POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

## COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

#### FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,06 % de l'actif net moyen pour la part FR0013127875,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0013127867,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0013245438.



## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

#### 1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
  - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
  - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
  - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

  Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des prepeurs de risque voit sa rémunération
  - rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
  - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
  - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée),
     applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

#### 2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024				
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024				
	15 448 218 €			
	5 503 937 €			
Ensemble des gérants				
Fixes bruts         3 491 000           Variables + primes bruts         1 863 260				
				Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)
Fixes bruts 1400 500				
	Variables + primes bruts	735 900 €		

# **Comptes annuels**

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	3 885 587,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 885 587,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	186 940,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	186 940,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	3 533 128,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 533 128,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	439 667,04
OPCVM	439 667,04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 045 322,97
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	8 248,04
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 248,04
Total de l'actif I+II	8 053 571,01

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## COMPTES ANNUELS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	8 304 284,75
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-257 663,93
Capitaux propres I	8 046 620,82
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 046 620,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs:	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 950,19
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	6 950,19
Total Passifs: I+II+III+IV	8 053 571,01

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	69 826,58
Produits sur obligations	69 649,10
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	5 219,66
Sous-total produits sur opérations financières	144 695,34
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	144 695,34
Autres produits:	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges:	
Frais de gestion de la société de gestion	-68 676,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-68 676,20
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	76 019,14
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-3 112,36
Sous-total revenus nets I = (C+D)	72 906,78
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-172 725,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 226,09
Frais de recherche	-5 409,60
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-186 360,69
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	5 478,20
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-180 882,49

## COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-169 100,86
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,01
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-169 100,87
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	19 412,65
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-149 688,22
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-257 663,93

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

#### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### Ala. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds TOCQUEVILLE VIE GENERATION est sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la recherche d'une performance annualisée de 3 % au-delà de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

#### Alb. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	22 541 224,90	24 352 483,09	22 440 286,18	9 481 233,53	8 046 620,82
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION	I EN EUR				
Actif net	22 540 040,56	24 351 217,73	22 439 137,88	9 480 079,19	8 045 508,06
Nombre de titres	188 531,0000	189 876,0000	191 982,0000	80 297,0000	70 327,6800
Valeur liquidative unitaire	119,55	128,24	116,88	118,06	114,40
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes	5,19	9,58	1,44	-8,24	-2,57
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,45	-0,26	0,53	1,51	1,03
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION	R EN EUR				
Actif net	690,68	735,63	665,28	666,62	640,68
Nombre de titres	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000
Valeur liquidative unitaire	115,11	122,60	110,88	111,10	106,78
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes	5,01	9,20	1,40	-7,77	-2,34
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,33	-1,13	-0,38	0,53	0,00
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION S EN EUR					
Actif net	493,66	529,73	483,02	487,72	472,08
Nombre de titres	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000
Valeur liquidative unitaire	98,73	105,94	96,60	97,54	94,41
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes	4,31	7,94	1,20	-6,79	-2,05
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,33	-0,16	0,47	1,28	0,80



#### A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement:

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

#### 2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Evènements exceptionnels**

En date du 01/04/2024 le FCP Tocqueville Vie Génération sera géré par LBP AM (et non plus Tocqueville Finance).

#### Règles d'évaluation des actifs

- Comptabilisation des revenus
  - Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.
- Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille
  - La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCP est effectuée frais de négociation exclus.
- Méthodes de valorisation
  - La devise de comptabilité du FCP est l'euro.

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants:

Pour les actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères), l'évaluation se fait au cours de Bourse

L'évaluation se fait au cours de Bourse.





Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre:

Places de cotation européennes: dernier cours de Bourse du jour.
 Places de cotation asiatiques: dernier cours de Bourse du jour.
 Places de cotation australiennes: dernier cours de Bourse du jour.
 Places de cotation nord-américaines: dernier cours de Bourse du jour.

■ Places de cotation sud-américaines: dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

#### Pour les instruments financiers non cotés (valeurs françaises et étrangères), l'évaluation se fait à la juste valeur

Ces titres sont évalués selon la méthode dite de la juste valeur. Celle-ci correspondant au montant pour lequel un actif peut être échangé, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pendant la période commençant à la date à laquelle un investissement a été effectué par le fonds et se terminant au plus tard 12 mois après cette date, la juste valeur est estimée conformément à la méthode du prix d'un investissement récent.

En application de la méthode du prix d'un investissement récent, la société de gestion retient le coût de l'investissement luimême ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

#### Titres d'OPCVM et/ou FIA en portefeuille

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat: valorisation contractuelle.
- Rémérés à l'achat: valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude
- Prêts de titres: valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FCP à l'issue du contrat de prêt.

#### Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée: Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché; les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Valeurs mobilières non cotées: Évaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

#### Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Options: Les options en portefeuille sont évaluées:
  - a leur valeur de marché en cas de cotation.
  - a leur valeur intrinsèque lorsque aucune cotation n'a pu être constatée.
  - en cas de cotation, les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports.
- Options cotées sur des places européennes: dernier cours du jour.
- Options cotées sur des places nord-américaines: dernier cours du jour.

#### VIII. Politique de rémunération

La Société de Gestion dispose d'une politique de rémunération validée par le conseil d'administration. Cette politique pose les principes régissant l'évolution des rémunérations fixes et variables.

Le comité des rémunérations de la Société de Gestion est chargé de l'application et du suivi de cette politique.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM (36, quai Henri IV -75004 Paris)





Exposition directe aux marchés de crédit: principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f. ):

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées: note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors:

- ler niveau: s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
- 2e niveau: la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de Bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter:

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM;
- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif du fonds;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

## Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux
1-2	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Parts R: 1,70 % TTC maximum Parts I: 0,80 % TTC maximum Parts S: 0,90 % TTC maximum
3.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts R, I et S: 0,80 % TTC maximum
4.	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.
5.	Commission de surperformance	Actif net	Néant.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

#### Frais de fonctionnement et autres services

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05%.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les:

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,09 % de l'actif net.



#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

#### Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Part(s) Affectation des revenus nets		Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	
Part I, R et S	Capitalisation	Capitalisation	



## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	9 481 233,53
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 155 170,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	76 019,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-186 360,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-169 100,87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 046 620,82

## B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



#### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-9 969,3200	-1 155 170,29
Solde net des souscriptions/rachats	-9 969,3200	-1 155 170,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 327,6800	
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6,0000	
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,0000	

#### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

#### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## **B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## **B6.** Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
TOCQUEVILLE VIE GENERATION I FR0013127875	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 045 508,06	70 327,6800	114,40
TOCQUEVILLE VIE GENERATION R FR0013127867	Capitalisation	Capitalisation	EUR	640,68	6,0000	106,78
TOCQUEVILLE VIE GENERATION S FR0013245438	Capitalisation	Capitalisation	EUR	472,08	5,0000	94,41



# C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

Cla. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				pays
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Pays-Bas +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	3 885,59	3 550,50	311,56	23,53	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 885,59					

## C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par ion maturité			Décomposition par niveau de deltas		
	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>&gt; 5 ans</th><th>&lt;= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>	
FRANCE	186,94	0,00	186,94	0,00	186,94	0,00	
Total	186,94	0,00	186,94	0,00	186,94	0,00	

27/67

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

- Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux			
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	3 533,13	3 249,98	283,15	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8,25	0,00	0,00	0,00	8,25
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		3 249,98	283,15	0,00	8,25

#### C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

- Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	299,98	0,00	307,64	2 308,22	0,00	617,29	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	308,23	0,00	307,64	2 308,22	0,00	617,29	0,00

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## Cle. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Clf. Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	186,94
Obligations et valeurs assimilées	3 533,13	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	3 533,13	0,00	186,94

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.



#### Clg. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

## D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	5 597,79
	Autres dettes	1352,40
Total des dettes		6 950,19
Total des créances et des dettes		-6 950,19

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	68 661,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	5 409,59
Pourcentage de frais de recherche	0,06
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,69
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,01
Pourcentage de frais de recherche	0,00
PART TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00

#### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

#### **D4. Autres informations**

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00



#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	72 906,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	72 906,78
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	72 906,78

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	72 902,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	72 902,72
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	72 902,72
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	72 902,72
Total	72 902,72
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,03
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,03
Total	0,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4,03
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	4,03
Total	4,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-180 882,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-180 882,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-180 882,49

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-180 858,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-180 858,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-180 858,18
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-180 858,18
Total	-180 858,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-14,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-14,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14,04
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-14,04
Total	-14,04
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

#### Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-10,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-10,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-10,27
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-10,27
Total	-10,27
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## ANNEXES

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 885 587,31	48,29
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 885 587,31	48,29
Assurance			46 572,24	0,58
AXA SA	EUR	1 357	46 572,24	0,58
Banques commerciales			53 298,00	0,66
BNP PARIBAS	EUR	900	53 298,00	0,66
Biens de consommation durables			307 725,20	3,82
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	7 668	250 360,20	3,11
ROCHE BOBOIS SAS	EUR	1 490	57 365,00	0,71
Composants automobiles			35 298,00	0,44
MICHELIN (CGDE)	EUR	1 110	35 298,00	0,44
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			132 225,60	1,64
ESKER SA	EUR	507	132 225,60	1,64
Electricité			125 912,40	1,56
NEOEN SA	EUR	3 170	125 912,40	1,56
Emballage et conditionnement			92 834,40	1,15
TFF GROUP	EUR	3 292	92 834,40	1,15
Equipement et services pour l'énergie			60 756,85	0,76
FRANCAISE ENERGIE	EUR	2 569	60 756,85	0,76
Equipements et fournitures médicaux			269 802,00	3,35
ESSILORLUXOTTICA	EUR	152	35 811,20	0,45
GUERBET	EUR	8 731	233 990,80	2,90
Hôtels, restaurants et loisirs			145 089,00	1,80
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	987	145 089,00	1,80
Industrie aérospatiale et défense			44 736,56	0,56
AIRBUS SE	EUR	152	23 526,56	0,30
SAFRAN SA	EUR	100	21 210,00	0,26
Logiciels			340 947,42	4,24
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 736	223 249,60	2,77
LECTRA	EUR	2 252	58 552,00	0,73
VINCI SA	EUR	593	59 145,82	0,74
Machines			197 001,28	2,45
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	11 348	197 001,28	2,45
Media			44 219,00	0,55
NRJ GROUP	EUR	6 317	44 219,00	0,55
Médias et services interactifs			119 820,80	1,49
SCOUT24 SE	EUR	1 408	119 820,80	1,49
Métaux et minerais			65 974,40	0,82
JACQUET METALS SA	EUR	3 890	65 974,40	0,82
Ordinateurs et périphériques	20.1		283 519,88	3,52
QUADIENT SA	EUR	15 113	283 519,88	3,52
Pétrole et gaz	Lort	10 110	81 762,84	1,02
TOTALENERGIES SE	EUR	1 532	81 762,84	1,02
Producteur et commerce d'énergie indépendants	20.1	. 332	87 800,04	1,09
AIR LIQUIDE SA	EUR	258	40 485,36	0,50
VOLTALIA SA- REGR	EUR	6 636	47 314,68	0,59
Produits chimiques	2010	0 000	218 784,00	2,72
ROBERTET SA	EUR	258	218 784,00	2,72
Produits pharmaceutiques	LOIX	230	176 476,20	2,12
BOIRON SA	EUR	2 097	56 199,60	0,70
VETOQUINOL SA	EUR	579	43 367,10	0,70
VETOQUINOL SA VIRBAC SA	EUR	243	76 909,50	0,95
	LUK	243		
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			47 409,60	0,59

### ANNEXES

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
S.O.I.T.E.C.	EUR	544	47 409,60	0,59
Services aux collectivités			62 624,10	0,78
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 310	62 624,10	0,78
Services financiers diversifiés			61 696,40	0,77
PEUGEOT INVEST	EUR	844	61 696,40	0,77
Services liés aux technologies de l'information			688 690,60	8,57
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	1 679	191 741,80	2,38
CAPGEMINI SE	EUR	214	33 844,10	0,42
INFOTEL	EUR	1 493	64 497,60	0,80
NEURONES	EUR	2 694	118 401,30	1,47
WAVESTONE	EUR	6 524	280 205,80	3,50
Textiles, habillement et produits de luxe			34 952,50	0,43
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	55	34 952,50	0,43
Vente par correspondance			59 658,00	0,74
BILENDI	EUR	3 260	59 658,00	0,74
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			186 940,00	2,32
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			186 940,00	2,32
Gestion immobilière et développement			186 940,00	2,32
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	4 000	186 940,00	2,32
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	LOIX	4 000	3 533 128,62	43,91
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 533 128,62	43,91
Automobiles			282 188,30	3,51
	EUR	300,000	•	
BMW FIN 0.375% 24-09-27 EMTN	EUR	300 000	282 188,30	3,51
Banques commerciales	FUD	200,000	193 583,01	2,41
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	200 000	193 583,01	2,41
Boissons	FUD	200,000	198 706,41	2,47
PERNOD RICARD 1.5% 18-05-26	EUR	200 000	198 706,41	2,47
Distribution de produits alimentaires de première nécessité	FUD	200.000	289 319,63	3,60
CARREFOUR 1.0% 17-05-27 EMTN	EUR	300 000	289 319,63	3,60
Marches de capitaux	FUD	202.000	288 053,38	3,58
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 0.3% 04-10-26	EUR	300 000	288 053,38	3,58
Produits chimiques			191 400,00	2,38
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 0.0% 30-09-26	EUR	200 000	191 400,00	2,38
Produits de soins personnels			196 163,37	2,44
L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR	200 000	196 163,37	2,44
Services aux collectivités			617 287,57	7,67
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	400 000	409 095,13	5,08
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	EUR	200 000	208 192,44	2,59
Services clientèle divers			307 638,37	3,82
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	300 000	307 638,37	3,82
Services de télécommunication diversifiés			192 490,00	2,39
ORANGE 0.0% 29-06-26 EMTN	EUR	200 000	192 490,00	2,39
Services financiers diversifiés			776 298,58	9,64
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-06-27	EUR	300 000	283 145,96	3,52
NESTLE FIN 0.0% 14-06-26 EMTN	EUR	200 000	193 168,00	2,40
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.25% 31-01-25	EUR	300 000	299 984,62	3,72
TITRES D'OPC			439 667,04	5,46
OPCVM			439 667,04	5,46
Gestion collective			439 667,04	5,46
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	41,68938	439 667,04	5,46
Total			8 045 322,97	99,98

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).





### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'	expositi	on (*)
Type d'opération	A . 4.15	Danie.	Devi	ses à recevoir (+)	De	vises à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### ANNEXES

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal		e présentée au an	Montant de l'exposition (*)
	Nominai	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou		e présentée au an	Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal		e présentée au an	Montant de l'exposition (*)
	Nominai	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou		e présentée au an	Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil		Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## ANNEXES

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 045 322,97
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	8 248,04
Autres passifs (-)	-6 950,19
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 046 620,82

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	EUR	70 327,6800	114,40
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	EUR	6,0000	106,78
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	EUR	5,0000	94,41

# Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 190 318,66	21 861 474,85
Actions et valeurs assimilées	3 846 369,66	9 291 979,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 846 369,66	9 291 979,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 458 580,66	9 745 768,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 458 580,66	9 745 768,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	885 368,34	2 823 726,65
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents	885 368,34	2 823 726,65
d'autres pays	•	·
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	22 548,76	1 645,78
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 548,76	1 645,78
COMPTES FINANCIERS	276 336,17	595 019,78
Liquidités	276 336,17	595 019,78
TOTAL DE L'ACTIF	9 489 203,59	22 458 140,41

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 021 837,58	22 059 942,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-662 050,22	277 568,81
Résultat de l'exercice (a,b)	121 446,17	102 775,26
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 481 233,53	22 440 286,18
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	7 970,06	17 854,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 970,06	17 854,23
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 489 203,59	22 458 140,41

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 652,48	969,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	79 440,03	204 176,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	131 866,36	57 153,64
Produits sur titres de créances	0,00	42 061,34
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	217 958,87	304 360,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	3 897,17
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	3 897,17
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	217 958,87	300 463,68
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	106 775,56	197 487,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	111 183,31	102 975,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	10 262,86	-200,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	121 446,17	102 775,26

## 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Événements exceptionnels

En date du 01/04/2024, le FCP TOCQUEVILLE VIE GENERATION est désormais géré par LBP AM (et non Tocqueville Finance).

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé:

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de Bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé:

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables:

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur:

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an: Taux interbancaire offert en euros (Euribor);
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an: Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.



#### OPC détenus:

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### Opérations temporaires sur titres:

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé:

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

■ Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé:

#### Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC: gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

- FR0013245438 Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S: Taux de frais maximum de 0,90 % TTC.
- FR0013127867 Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R: Taux de frais maximum de 1,70 % TTC.
- FR0013127875 Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I: Taux de frais maximum de 0,80 % TTC.



### Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

#### Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts I, R et S	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	22 440 286,18	24 352 483,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	104 337,30	692 231,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 411 875,51	-424 922,72
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 149 278,63	1 624 202,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 953 283,32	-1 330 217,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 721,30	-6 724,44
Différences de change	0,00	-16 513,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 044 028,24	-2 553 229,07
Différence d'estimation exercice N	123 904,09	-920 124,15
Différence d'estimation exercice N-1	920 124,15	-1 633 104,92
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	111 183,31	102 975,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 481 233,53	22 440 286,18

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	413 430,50	4,36
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 045 150,16	42,67
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	4 458 580,66	47,03
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

# 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%		
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations et valeurs assimilées	4 458 580,66	47,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 336,17	2,91		
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

# 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 108 032,80	11,69	2 142 156,45	22,59	1 208 391,41	12,75	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	276 336,17	2,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $<sup>({}^*\!) \</sup> Les \ positions \ \grave{a} \ terme \ de \ taux \ sont \ pr\acute{e}sent\acute{e}es \ en \ fonction \ de \ l'échéance \ du \ sous-jacent.$ 

53/67

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2				Devise 2 Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
PASSIF										
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES	
Ventes à règlement différé	22 548,76
TOTAL DES CRÉANCES	22 548,76
DETTES	
Frais de gestion fixe	5 927,96
Autres dettes	2 042,10
TOTAL DES DETTES	7 970,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	14 578,70

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I		<u>'</u>
Parts souscrites durant l'exercice	879,0000	104 337,30
Parts rachetées durant l'exercice	-112 564,0000	-13 411 875,51
Solde net des souscriptions/rachats	-111 685,0000	-13 307 538,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 297,0000	
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6,0000	
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,0000	

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	97 043,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	9 716,93
Pourcentage de frais de recherche	0,08
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,17
Pourcentage de frais de recherche	0,03
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,02
Pourcentage de frais de recherche	0,00

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

## 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

## 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

## 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

## 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			199 327,30
	FR0010576298	TOCQUEVILLE OLYMPE PATRIMOINE PART I	199 327,30
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			199 327,30

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	121 446,17	102 775,26
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	121 446,17	102 775,26
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	121 436,54	102 775,23
Total	121 436,54	102 775,23
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3,19	-2,32
Total	3,19	-2,32
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6,44	2,35
Total	6,44	2,35

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-662 050,22	277 568,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-662 050,22	277 568,81
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-661 969,61	277 554,32
Total	-661 969,61	277 554,32
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-46,63	8,45
Total	-46,63	8,45
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-33,98	6,04
Total	-33,98	6,04

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	20 585 271,51	22 541 224,90	24 352 483,09	22 440 286,18	9 481 233,53
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PA	ART I en EUR				
Actif net	20 584 191,15	22 540 040,56	24 351 217,73	22 439 137,88	9 480 079,19
Nombre de titres	189 654,0000	188 531,0000	189 876,0000	191 982,0000	80 297,0000
Valeur liquidative unitaire	108,53	119,55	128,24	116,88	118,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,56	5,19	9,58	1,44	-8,24
Capitalisation unitaire sur résultat	0,19	-0,45	-0,26	0,53	1,51
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PA	ART R en EUR				
Actif net	632,28	690,68	735,63	665,28	666,62
Nombre de titres	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000
Valeur liquidative unitaire	105,38	115,11	122,60	110,88	111,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,41	5,01	9,20	1,40	-7,77
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,73	-1,33	-1,13	-0,38	0,53
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PA	ART S en EUR				
Actif net	448,08	493,66	529,73	483,02	487,72
Nombre de titres	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000
Valeur liquidative unitaire	89,61	98,73	105,94	96,60	97,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,56	4,31	7,94	1,20	-6,79
Capitalisation unitaire sur résultat	0,16	-0,33	-0,16	0,47	1,28

## 3.12 INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou a	ssimilé			
ALLEMAGNE				
2G ENERGY AG	EUR	4 048	91 889,60	0,97
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	1 114	47 166,76	0,50
ECKERT & ZIEGLER STRAHLEN	EUR	1 011	41 754,30	0,44
JOST WERKE AG	EUR	2 240	99 008,00	1,04
PVA TEPLA	EUR	3 000	61 200,00	0,64
VERBIO VEREINIGTE BIOENERGIE AG	EUR	1 273	38 037,24	0,40
TOTAL ALLEMAGNE			379 055,90	3,99
BELGIQUE				
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	4 833	49 199,94	0,52
TOTAL BELGIQUE			49 199,94	0,52
FRANCE			40 100,04	0,02
ASSYTEM BRIME	EUR	3 525	174 487,50	1,84
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	3 415	91 522,00	0,97
BELIEVE SAS	EUR	7 537	79 138,50	0,83
CATANA GROUP	EUR	36 256	207 384,32	2,18
CEGEDIM	EUR	1 524	27 218,64	0,29
CHARGEURS SA	EUR	2 231	26 058,08	0,27
CLASQUIN	EUR	1 747	215 754,50	2,27
DELFINGEN INDUSTRY	EUR	1 378	67 935,40	0,72
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	EUR	4 143	20 052,12	0,21
EKINOPS	EUR	26 007	152 401,02	1,61
ENTECH SACA	EUR	3 926	35 334,00	0,37
Equasens	EUR	2 432	148 595,20	1,57
ESKER SA	EUR	1 692	270 043,20	2,85
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	4 793	92 504,90	0,97
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	914	109 588,60	1,15
GUERBET	EUR	3 916	76 362,00	0,81
HAFFNER ENERGY SA	EUR	3 170	2 155,60	0,02
JACQUET METAL SA	EUR	6 368	124 812,80	1,32
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	5 032	257 638,40	2,72
LUMIBIRD SA	EUR	2 307	28 099,26	0,30
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	1 975	32 192,50	0,34
NACON SA	EUR	40 277	67 182,04	0,71
Quadient SA	EUR	13 047	250 763,34	2,65
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	1 609	176 990,00	1,87
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	2 171	45 938,36	0,48
VOLTALIA	EUR	6 392	66 604,64	0,70
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	1 532	197 628,00	2,09
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	3 462	88 107,90	0,93
WAVESTONE	EUR	1 889	110 884,30	1,17
XILAM ANIMATION	EUR	3 300	13 068,00	0,13
XILAM ANIMATION RTS	EUR	3 300	102,63	0,00
TOTAL FRANCE			3 256 547,75	34,34
ITALIE				
TINEXTA S.P.A.	EUR	6 719	136 261,32	1,44
TOTAL ITALIE			136 261,32	1,44

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	635	25 304,75	0,27
TOTAL LUXEMBOURG			25 304,75	0,27
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché re	églementé (	ou assimilé	3 846 369,66	40,56
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 846 369,66	40,56
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou	assimilé			
ALLEMAGNE				
SAP SE 0.75% 10-12-24	EUR	300 000	292 284,54	3,08
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.25% 31-01-25	EUR	300 000	290 051,47	3,07
TOTAL ALLEMAGNE			582 336,01	6,15
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 0.1% 26-01-25	EUR	300 000	299 546,10	3,16
BANCO NTANDER 0.3% 04-10-26	EUR	300 000	279 136,77	2,95
TOTAL ESPAGNE			578 682,87	6,11
FRANCE				
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	300 000	309 240,62	3,26
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	200 000	186 056,02	1,96
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	200 000	198 254,25	2,09
CARREFOUR 1.0% 17-05-27 EMTN L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR EUR	300 000 200 000	282 495,44 191 766,91	2,98 2,03
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	4 000	159 064,00	2,03 1,67
ORANGE 0.0% 29-06-26 EMTN	EUR	200 000	186 386,00	1,96
PERNOD RICARD 1.5% 18-05-26	EUR	200 000	196 205,25	2,07
SANOFI 0.625% 05-04-24	EUR	200 000	199 326,38	2,10
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	2 000	221 506,00	2,34
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	200 000	204 971,33	2,16
VOYAGEURS DU MONDE 3.0% 09-07-28	EUR	285	32 860,50	0,35
TOTAL FRANCE			2 368 132,70	24,97
IRLANDE	EUD	000 000	404.050.00	4.05
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 0.0% 30-09-26	EUR	200 000	184 852,00	1,95
TOTAL IRLANDE			184 852,00	1,95
PAYS-BAS BMW FIN 0.375% 24-09-27 EMTN	EUR	300 000	277 294,45	2,92
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	300 000	277 294,45	2,92
ENEL FINANCE INTL NV 1.0% 16-09-24	EUR	200 000	196 661,63	2,07
TOTAL PAYS-BAS			744 577,08	7,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marci	né réaleme	nté ou assimilé	4 458 580,66	47,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	Ü		4 458 580,66	47,03
Organismes de placement collectif			,	,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équ	uivalents d'	autres pays		
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	67,51482	686 041,04	7,24
TOCQUEVILLE OLYMPE PATRIMOINE PART I	EUR	1 402,923	199 327,30	2,10
TOTAL FRANCE			885 368,34	9,34
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			885 368,34	9,34

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Organismes de placement collectif			885 368,34	9,34
Créances			22 548,76	0,24
Dettes			-7 970,06	-0,08
Comptes financiers			276 336,17	2,91
Actif net			9 481 233,53	100,00
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART S	EUR	5,0000	97,54	
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART R	EUR	6,0000	111,10	
Parts TOCQUEVILLE VIE GENERATION PART I	EUR	80 297,0000	118,06	

# **TOCQUEVILLE VIE GENERATION**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : LBP AM

36, quai Henri IV 75004 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

## **TOCQUEVILLE VIE GENERATION**

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : LBP AM 36, quai Henri IV 75004 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024	4	
		_

Aux porteurs de parts du FCP TOCQUEVILLE VIE GENERATION,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TOCQUEVILLE VIE GENERATION constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 avril 2025 Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE